

PRINCIPES GENERAUX

Les présentes conditions générales de vente et de prestations associées, ont vocation à régir toutes ventes de produits et toutes prestations de services en France métropolitaine et en Corse à destination des personnes agissant dans le cadre de leur activité professionnelle. Toute commande passée à Alira implique l'acceptation sans réserve par le client des Conditions en vigueur au jour de la commande concernée.

PRODUITS

Les produits proposés à la vente sont ceux figurant dans nos documents de vente et sur Internet. Alira se réserve le droit de modifier à tout moment la gamme des produits considérés. Par ailleurs, les caractéristiques ou photos de nos documents de vente ainsi que de notre site n'ont qu'une valeur indicative.

PRESTATIONS ASSOCIEES

L'étendue et les conditions précises d'exécution des prestations sont définies entre le client et Alira au moment de la commande de celles-ci.

DELAIS

Les délais de livraison, et le cas échéant, d'exécution des prestations associées, sont donnés dans les documents de vente et indiqués dans les devis. Il est expressément entendu que ces délais ne peuvent être qu'indicatifs. Un retard de livraison ne peut donner lieu ni à pénalités, ni à dommages et intérêts, ni justifier l'annulation de la commande.

TRANSPORT

Les produits voyagent toujours aux risques et périls du destinataire à qui il convient de les vérifier à réception, de faire toutes réserves circonstanciées auprès du transporteur sur la lettre de voiture et de confirmer ces réserves au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois jours de la livraison, conformément à l'article L 133-3 du code de commerce dans tous les cas d'avarie, perte, casse, vol etc. Les expéditions sont faites au gré de l'expéditeur par tout moyen de transport dans les meilleurs rapports qualité-prix.

RETOUR

Dans l'hypothèse où les produits livrés ne correspondraient pas aux attentes du client, Alira pourra, sous les réserves ci-après énoncées, accepter le retour des produits et émettre un avoir d'un montant équivalent à celui initialement facturé au titre des produits concernés.

L'acceptation de retour est subordonnée aux conditions suivantes :

- Le produit doit être rigoureusement standard, à l'exclusion de tout produit exécuté spécialement ou adapté à la demande du client.
- Le produit retourné doit être en parfait état, assorti de l'ensemble de ses accessoires et de sa documentation et dans son emballage d'origine non altéré.
- Les frais d'emballage et de transport retour sont à la charge du client.

- Le retour doit intervenir dans un délai maximal de 15 jours à compter de la date de prise de livraison du produit concerné. (hors congés scolaires pour nos clients établissements d'enseignement).

PRIX

Le prix des produits et des prestations associées sont définis dans les devis. Ils sont, sauf indication contraire, valables trois mois à compter de la date d'émission du devis.

Nos matériels, à l'exclusion de tout produit exécuté spécialement ou adapté à la demande du client, sont livrés FRANCO.

Les prix peuvent, sans préavis, être modifiés à la hausse ou à la baisse à la suite de circonstances exceptionnelles.

CONDITIONS DE REGLEMENT

- Délais de paiement :
Le paiement est dû à réception de facture.
- Pénalités de retard :
Tout défaut ou retard de paiement emportera application de pénalités de retard équivalentes à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance de paiement de la facture concernée.
- Escompte :
Escompte zéro pour tout paiement anticipé.

GARANTIE

Conformément à la réglementation en vigueur, toute vente de produits est soumise aux garanties légales et plus spécifiquement à la garantie des vices cachés telle que définie aux articles 1641 et suivants du code civil.

En sus, Alira fait bénéficier ses clients d'une garantie de un an à compter de la date de facture. La facture tient lieu de bon de garantie.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Alira se réserve la propriété de la marchandise vendue jusqu'à son complet paiement. Jusqu'à cette date, les produits livrés seront considérés comme consignés et le client supportera l'ensemble des risques afférents aux dommages que les produits concernés pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

Tout enregistrement de devis et de commande donne lieu à la constitution d'un fichier automatisé, conformément aux dispositions de la loi « Informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, pour le compte de Alira.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous à **Alira** – 22 Route de St Quentin – 38210 TULLINS. Info@alira.fr

JURIDICTION

Sauf dispositions légales ou réglementaires d'ordre public, le tribunal de Grenoble est seul compétent pour tous les litiges nés du présent contrat de vente.